

Communiqué de presse

Pour une cohabitation apaisée des usagers de la route !

L'association Poitiers populaire s'inquiète des premières annonces de Monsieur Brottier concernant le vélo à Poitiers. Alors qu'il s'était engagé à créer « un réseau vélo, structurant, continu et sécurisé », il annonce des mesures clairement défavorables aux cyclistes, et qui tendent à renvoyer dos-à-dos piétons, cyclistes et automobilistes. L'élévation de la vitesse autorisée dans certaines rues (qui passerait de 30 à 50 km/h) va accroître les risques pour les cyclistes.

L'obligation de mettre pied à terre pour les cyclistes dans les rues piétonnes ne règle rien. La loi oblige déjà les cyclistes à adopter la vitesse du pas en zone piétonne. Il faudrait surtout créer des voies de contournement des rues piétonnes, pour dégager les rues piétonnes et permettre aux cyclistes d'effectuer les trajets avec fluidité, sans interruption, en sécurité, y compris en centre-ville. Enfin, le développement des transports en commun doit permettre à tous et toutes de vivre dans une ville moins bruyante, moins polluée et moins accidentogène. Sans mettre en opposition les différents usagers de la route !